

Analyse morphophonologique des alternances en embósi

Par : Yvon Pierre NDONGO IBARA¹

Introduction.

Embósi est une langue bantou parlée en République du Congo dans les départements de la Cuvette et des Plateaux. Plusieurs études surtout phonologiques ont été déjà faites (pour ne citer que très peu Ollasa 1969, Obenga 1976, Amboulou 1972, Ganzania 1972, Ndinga Oba 1973, 1995, Ndongo Ibara 2000, 2007b, le reste voir la bibliographie). Dans la classification proposée par M. Guthrie (1953), embósi apparaît dans les langues du groupe C 20. Il est important de signaler que le critère du choix de l'alternance dépend de l'expansion du trait « nombre » de la marque de la classe nominale qui est exprimé par la paire singulier et pluriel. Mais seul ce critère sur fond phonologique ne peut pas nous permettre d'atteindre l'adéquation explicative pour expliquer tous les phénomènes complexes d'alternances en embósi. Ainsi, il faut ajouter d'autres critères de choix à l'instar de la morphologie dérivationnelle, l'actualisation des traits Agr « accords » et l'expression du temps « Tns » en grammaire. Les données qui ont permis de développer cette argumentation sont tirées de l'une des variétés de la langue embósi classée dans C25. Cette restriction s'explique d'une part par le nombre de travaux élaborés sur cette variété et d'autre part par la polémique sous-jacente au sujet des dialectes de la langue embósi qui sera l'objet d'une autre étude.

1. Classes nominales

Ndongo Ibara (2009) présente une nouvelle approche pour l'analyse des problèmes relatifs à la question des classes nominales en bantou. Il fait remarquer que toutes les études qui ont porté sur cette question n'ont consisté, jusqu'à présent, qu'à l'élaboration

³⁴⁵ Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance envers le Pr. S. Faye (UCAD-CLAD) mon directeur de thèse pour ses remarques et observations faites sur le manuscrit du présent article; toutes les erreurs sont miennes. Cet article est également l'œuvre de la bourse d'étude à Dakar que m'a offerte l'UNESCO (en 2007), qu'elle en soit remerciée très fermement.

d'un éventail de la typologie de classes nominale, ce qui aboutit à une présentation de ces classes séparément comme s'il n'existait pas de passerelle entre elles. Ce qui amène à des listes plus amples des classes du singulier et des classes du pluriel. Or on peut se demander s'il ne s'agit pas là de l'expression d'un trait particulier d'un nominal, ou bien s'il ne s'agit pas de deux manifestations propres à une catégorie de nominaux. Nous nous basons sur l'entrée lexicale d'un mot dans un lexique ou un dictionnaire pour affirmer que le singulier et le pluriel ne sont que les manifestations différentes d'un même nominal pour remplir les critères de l'expansion du trait «Nombre». Sauvageot écrit *«Les préfixes de classe comme dans toutes les langues à classe assument entre autres la fonction d'expression du nombre»*².

Si l'on admet que cette assertion de Sauvageot est cohérente à la réalité des langues bantu, il ne serait pas hasardeux de dire que le nombre des classes proposées dans cette riche littérature sur les classes nominales en bantu (Katamba 2003 et précurseurs) sera revu en baisse. Car ce n'est pas la singularité ou la pluralité seule qui constitue le nœud gordien pour la différenciation des nominaux en bantu, mais plutôt l'expression des deux. En d'autres termes, c'est l'expression des traits du nombre, à savoir le singulier et le pluriel, spécifiques à une catégorie nominale qui permette d'établir la distinction des nominaux d'une langue. C'est ainsi qu'il a été suggéré dans Ndongo Ibara (2007b) de considérer une classe nominale comme un tout qui inclut les traits du singulier et du pluriel spécifiques à une classe et qui servent de base pour distinguer une classe avec une autre. Nous empruntons donc cette définition de Faye (2005) qui pense qu'une classe nominale est un ensemble de noms portant la même marque de détermination appelée marques de classe, et ayant les mêmes propriétés morphologiques qui, par ailleurs, les distinguent des noms appartenant à une classe. Dans cette perspective, les classes nominales de la langue embósi peuvent être ainsi présentées dans ce tableau qui suit :

Classe	Nombre	Marque de la classe	Exemples
1	Singulier	mù	mù-ánà 'enfant'
		mò	mò-rò 'personne'
		ò	ò-lómi 'mari'
		Absence de marque	kólóbóngò 'route'
	Pluriel	bá	bá-ánà 'enfants'
		á	bà-ró 'personnes'
			á-lómi 'maris'
			á-kólóbóngò 'routes'

²Serge, Sauvageot. 1967. Notes sur la classification nominale en Baïnouk. In Colloques Internationaux du CNRS: sciences humaines. *La classification nominale dans les langues Négro africaines*. Aix en Provence, p.227.

2	Singulier	mù ò	mù-ngà ò-kà	‘queue’ ‘sillon’
	Pluriel	mí ì	mí-ngà ì-kà	‘queues’ ‘sillons’
3	Singulier	dí ì	dí-sí ìkó ìḃó	‘œil’ ‘banane’ ‘problèmes’
	Pluriel	mí ma à absence de marque (ø pl)	Mí-sí àkó pó	‘yeux’ ‘bananes’ ‘problèmes’
4	Singulier	è	è -kò è -yèà è -léngé	‘pied’ ‘chose’ ‘face’
	Pluriel	à b- í	à-kò bèà í-léngé	‘pieds’ ‘choses’ ‘faces’
5	Singulier	Nasals/prenasals	ndàì	‘maison’
	Pluriel	à	à-ndàì	‘maisons’
6	Singulier	lè	lè-kási	‘feuille’
	Pluriel	Absence de marque (ø pl)	kási	‘feuilles’
7	Singulier	bù	Bù-àrí	‘pirogue’
	Pluriel	má	m-àrí	‘pirogues’

A la lumière de ce tableau synoptique des classes nominales en embósi, on peut tirer la conclusion suivante : l’embósi a deux types de classes nominales notamment ceux contenant une consonne et ceux ayant une voyelle. Théophile Obenga (1973) avait déjà fait mention de la particularité de la langue embósi qui n’a toujours pas la consonne initiale du préfixe dit de classe. D’abord, il importe de formuler que la structure de la syllabe de la classe nominale est CV ou V.

Puis, cette étude sur les alternances en embósi concerne à la fois les phonèmes consonantiques et vocaliques. Nous allons dans un premier temps examiner les alternances consonantiques pour dégager les différents traits qui les caractérisent et par la suite aborder les alternances vocaliques. En effet, les différentes commutations qui ont lieu lors du passage du singulier au pluriel en ce qui concerne les consonnes sont très caractéristiques en embósi au regard de leurs diversités. Au fait, il y a deux

opérations qui se déroulent concomitamment à savoir, d'une part, le changement de la consonne et d'autre part le changement de la voyelle. Par rapport à la structure syllabique de la classe nominale proposée ci haut, l'on note les changements suivants :

- (1) a- seule la consonne initiale de la classe change alors que la voyelle reste inchangée,
- b- seule la voyelle de la classe change laissant ainsi la consonne inchangée ; et enfin,
- c- toute la structure CV ou V de la classe change.

Au-delà de l'aspect phonologique, on peut toutefois s'interroger si ces divers changements morpho phonémiques ne visent pas à satisfaire certains critères phonétiques particuliers aux différents phonèmes lors de leurs réalisations au PF (Forme Phonétique). Dans les études menées, par exemple, sur la langue seereer du Sénégal (Faye 2005, Crétois 1973-1977, Pozdniakov et Segerer 2006) on s'aperçoit que les alternances ont tendance à changer des sons d'un registre à un autre ; le cas le plus récurrent est celui du changement des consonnes sonores vers les consonnes sourdes et ou prénasales. A cet effet, Pozdniakov et Segerer ont écrit : « *Il s'agit de la variation du mode d'articulation de certaines consonnes selon les critères non phonologiques* »³.

Considérons ces exemples tirés de leur travail :

- (2)
- bes 'jour'
- pes 'les jours'
- faaḅ 'un crapaud'
- paaḅ 'les crapauds'
- mbaaḅ 'un petit crapaud'
- (Pozdniakov et Segerer 2006 :140)

Le gras a été mis par nous pour mieux montrer les changements des phonèmes. Et ces changements observés dans la langue seereer corroborent notre formulation en (1a) où seul un élément de la structure de la syllabe de la classe change laissant ainsi d'autres éléments intacts. Mais il n'est toujours aisé de formaliser en bantou vu la richesse des langues africaines qui ont longtemps conservé une tradition orale avec moins de contraintes formelles d'écriture. C'est d'ailleurs ce que pense Caron lorsqu'il conclut :

³ Konstantin, Pozdianakovet Segerer, Guillaume. 2006. Les alternances consonantiques du seereer: entre classification nominale et dérivation. In *Africana Linguistica Vol-XII*, p.139.

⁴Bernard, Caron. 2000. Assertion et préconstruit : topicalisation et focalisation dans les langues africaines. In *Bernard Caron(ed) Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Louvain, Peeters, p. 39.

*Les langues d'Afrique sont, ainsi que nous l'avons évoqué dans cet article, un lieu de grande variation*⁴.

Ainsi on voit, par exemple, en (2) la langue seereer exprimer morphologiquement le diminutif, ce qui n'est pas possible dans toutes les langues bantu à l'instar de l'embósi qui aura tendance à recourir à la grammaticalisation du terme.

Revenant en embósi pour dire que les changements phonologiques, tels qu'ils apparaissent dans le tableau synoptique, ne tiennent en compte que d'une seule catégorie de sons, c'est-à-dire les sonores. On voit à partir du ce tableau, par exemple, la nasale /m/ devient l'occlusive /b/ dans la classe 1, l'alvéolaire /d/ devient la nasale /m/ dans la classe 3 et enfin l'occlusive /b/ devient la nasale /m/ dans la classe 7. Il est évident que les seuls changements possibles en embósi se réalisent dans un même registre phonétique, celui des occlusifs. Les sons [b, d, m] sont tous occlusifs, la différence qui existe entre eux réside en ce que les deux premiers sont des sons oraux alors que le dernier est un son nasal. (3) résume ces alternances consonantiques ainsi :

(3) Singulier sonore		Pluriel sonore
/m/	>	/b/
/d/	>	/m/
/b/	>	/m/

Il est très important de rappeler que les noms en embósi ne sont pas marqués par les traits de défini et d'indéfini à cause du manque des articles dans cette langue (Ndongo Ibara 2007b), mais ils portent plutôt les marques de nombre singulier et ou pluriel. A cet effet, le contraste un(e)/le-la, du-de et les/des n'est pas syntaxiquement marqué avec des items lexicaux, mais plutôt morphologiquement marqué par les traits de singulier et de pluriel. Ainsi, en embósi, le nom n'est pas défini, mais il est dénombré.

Par ailleurs, nous enregistrons un cas d'alternance un peu atypique en ce qu'elle ne rentre pas dans la typologie des cas présentée dans en (1). C'est le cas d'alternance avec zéro morphème. Il se passe que lors qu'il est question de cette catégorie de classe (Cf. Classe 7 du tableau), on assiste à la troncation totale de la syllabe de la classe à tel point que les opérations relatives aux changements des consonnes et voyelles entre elles ne s'opèrent pas, mais plutôt on remarque la perte de la syllabe de classe CV au cours du passage du singulier vers le pluriel. Comme en syntaxe avec la théorie de la copie et des transformations, la perte de la syllabe de classe a lieu au niveau du PF parce qu'au niveau LF elle laisse une copie de sa trace pour bloquer toute autre opération à cet endroit. C'est-à-dire, la position où apparaissait la syllabe de classe au singulier, une fois au pluriel, aucune autre opération ne peut se réaliser dans cet endroit qui devient impénétrable. Et par analogie, en morphologie, cette position qui a été l'objet d'une troncation de la syllabe de classe ne peut servir à une autre opération de dérivation. Le

symbole $\emptyset$ est employé pour montrer le morphème zéro de pluriel dans les exemples suivants :

- (4)
- lèpára '[une] pièce de monnaie'
 - $\emptyset$ pára '[des] pièces de monnaie'
 - lèndóngó 'piment'
 - $\emptyset$ ndóngó '[les] piments'
 - lèkúβé '[un] os'
 - $\emptyset$ kúβé '[les] os'
 - lèpángí '[une] parcelle'
 - $\emptyset$ pángí '[les] parcelles'
 - lètséβí '[un] écureuil'
 - $\emptyset$ tsyéβí '[les] écureuils'

Ceci peut être présenté ainsi :

- (5) lè > $\emptyset$ /pluriel

En outre, il y a une catégorie de phonèmes consonantiques que nous qualifions de consonnes non alternantes. Cette catégorisation trouve sa justification dans le comportement de ces consonnes pour exprimer la notion de la pluralité. Il se trouve donc que ces consonnes, lors du passage du singulier au pluriel, n'ont pas d'autres consonnes correspondantes avec lesquelles se commutent au pluriel ; d'où elles ne changent pas et ont recours au procédé d'affixation pour exprimer leur pluralité : c'est comme si l'on assistait à une formation du pluriel «par défaut». Étant donné que ce sont des consonnes qui ne changent pas, l'autre catégorie de phonèmes capable de remplir efficacement cette fonctionnalité ne peut que la voyelle qui a valeur de pluriel. Ainsi, ces consonnes se fusionnent avec le morphème 'a' du pluriel ; il s'agit des consonnes suivantes : /p, t, k, n, ny, kp, ts, dz, s, mb, nd, ng, ndz/. Considérons les exemples ci-après :

- (6)
- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| póra '[une] plaie' | ápóra '[les] plaies' |
| tóma '[un] messenger' | átóma '[les] messagers' |
| kángá '[une] perdrix' | ákángá '[les] perdrix' |
| nśś '[l]oncle' | ànśś '[les] oncles' |
| nyámà '[un] animal' | ányámà '[les] animaux' |
| kpékpé '[une] espèce de chenille' | àkpékpé 'ces espèces de chenille' |
| tsóó '[une] calebasse' | àtsóó '[les] calebasses' |
| dzándé '[un] marché' | àdzándé '[les] marchés' |
| swéngé '[un] mois' | àswéngé '[les] mois' |
| mbóà '[un] village' | àmbóà '[les] villages' |

ndái ‘[une] maison’	àndái ‘[les] maisons’
ngómbá ‘[le] porc-épic’	àngómbá ‘[les] porcs-épics’
ndzámbé ‘[un] dieu’	àndzámbé ‘[les] dieux’

On a donc ceci : Cons.

non alter > a+ Cons non altern.

Il est également important de noter que l’affriquée /dz/ est tout aussi particulière parce qu’elle peut partager quelques traits avec l’alvéolaire occlusive /d/ à tel point que dans certaines circonstances très propices, l’affriquée /dz/ peut s’alterner au pluriel avec la nasale /m/ comme nous pouvons le constater à partir des exemples suivants.

- (7)
- dzòò ‘[l]ours’
 - myòò ‘[les] ours’
 - dzémi ‘[une] grossesse’
 - mémi ‘[les] grossesses’
 - dzwé ‘[la] langue’
 - myó ‘[les] langues’
 - dzwémbé ‘[une] hache’
 - myémbé ‘[les] haches’
 - dzúmbá ‘[une] charge’
 - mimbá ‘[les] charges’

Ce qui nous donne

- (8) /dz/ > /m/

On peut affirmer que ces affriquées ont été certainement des alvéolaires occlusives /d/ et suite à la collocation des sons, elles sont devenues des affriquées. Mais il faut considérer cette hypothèse avec beaucoup de réserve parce qu’il y a un grand nombre de ces affriquées qui ne partagent pas cette propriété alvéolaire.

Il résulte de cette première partie des alternances phonémiques que les alternances consonantiques ne s’opèrent que dans le sens d’une sonore à une autre avec une série d’exception des consonnes non alternantes. Dans la deuxième partie qui suit, nous allons aborder l’autre alternance phonémique concernant les voyelles. A priori, il faut admettre que la tâche n’est pas aussi aisée quant à l’analyse des phonèmes vocaliques. Car s’il y a des classes nominales des plus difficiles à classer en embósi, ce sont celles ayant une voyelle ou encore partageant la structure syllabique V. Cela est dû au fait que, que ce soit au niveau phonétique ou phonologique, nous avons un même phonème avec les mêmes caractéristiques, mais qui fort malheureusement apparaît dans deux classes différentes. Cette difficulté a déjà été signalée dans M’Bouyou M’Vouo (2005) qui s’interrogeait pourquoi une même voyelle (voir le tableau avec la voyelle ‘O’ au singulier dans les classes 1 et 3) était dupliquée dans deux classes différentes. Nous

estimons que cette distinction est judicieuse parce que conforme aux critères des schèmes d'accord générés par chaque classe. Autrement dit, si les deux représentations de la voyelle sont fusionnées en une seule classe, on aboutira à un nombre très élevé des erreurs d'accords. Une illustration est donnée dans (8).

(9)

a-òlómì wó/*mú 'ce mari'

Mari ce

b-òlàngì *wó/mú 'cette bouteille'

bouteille cette

c-òbúrú wó/*mú 'cet étranger'

étranger cet

d-òbé wó/*mú 'ce laid'

laid cet

e-òkálí *wó/mú 'ce diable'

diable ce

Comme nous le constater à partir des exemples (8), nous avons deux types de classes distinctes avec leurs propres propriétés morphologiques et grammaticales mais partageant en commun les traits phonologiques. Étant donné que ces classes n'ont pas la même marque de détermination, il est fort évident qu'elles n'auront pas la même forme de pluriel. Cependant une question demeure, serait-il possible d'établir une corrélation entre la pluralisation avec le type de consonne qui suit la voyelle en question ? La réponse à cette question est affirmative. En effet, il est constaté qu'à chaque fois que la voyelle classe /o/ est suivie par les nasales /n, m, ny, t, ŋ/, l'occlusive /p/, et l'affriquée /dz/, elle forme son pluriel en /a/. Ainsi tous ces noms qui auront ces caractères seront classés dans la classe 1. Illustrons cela ainsi.

(10)

ònàngà '[le] riche'

ànàngà '[les] riches'

òmé '[le] propriétaire'

àmé '[les] propriétaires'

ònyàmi '[le] fou'

ànyàmi '[les] fous'

òṅàni 'celui qui menace'

àṅàni 'ceux qui menacent'

òpé '[le] donateur'

àpé '[les] donateurs'

òtá '[le] fusil'

àtá '[les] fusils'

òdzé '[le] mangeur'

àdzé ‘[les] mangeurs’

Nous aurons donc :

/o/ > /a/- /n, m, ny, t, ɲ, p, dz/

Puis lorsque la voyelle de classe /o/ est suivie de /k, s, ts, β/ elle devient /i/ au pluriel.

Les noms qui partageront cette catégorie seront classés dans la classe 3. Comparons.

(11)

òkà ‘[un] sillon’

ìkà ‘[les] sillons’

òsà ‘[un] doigt’

ìsà ‘[les] doigts’

òβáári ‘[un] crochet’

ìβáári ‘[les] crochets’

òtsóβó ‘[l] intestin’

ìtsóβó ‘[les] intestin’

Nous aurons donc :

(12) /o/ > /i/- /k, s, ts, β/

La voyelle de classe /e/ (cf. tableau) est toute particulière parce qu’elle offre trois choix pour l’expression de la pluralité. De ces trois choix, deux sont moins productifs que l’autre. Il y a plus de données qui illustrent le changement de /o/vers /i/ au pluriel. Les autres seront mieux considérés comme des exceptions à cette règle. Par exemple, le choix du pluriel de eko ‘pied’ en ako ‘les pieds’ plutôt qu’en ‘iko’ peut s’expliquer de deux manières. D’une part, le lexème ‘iko’ n’est pas au pluriel, mais plutôt au singulier et veut dire « ciel » et d’autre part, le lexème ‘iko’ non seulement est au singulier, mais il impliquerait un changement sémantique. Pour abonder dans le même sens, le changement de eko ‘pied’ en iko ‘le ciel’ serait un grand paradoxe. Car le changement d’un nom par rapport à l’application des traits du nombre n’a rien à avoir avec le plan d’interprétation sémantique, c’est-à-dire ces changements concernent un type particulier de nominaux et ne doivent en aucun cas changer la catégorie du nom. Ce même phénomène est aussi signalé avec le mot ekó ‘manioc’ et ikó ‘les maniocs’ en lieu et place de akó ‘les forêts’. L’autre particularité de /e/ concerne son changement vers une consonne après sa troncation. Il se trouve que dans quelques cas, lorsque la voyelle /e/ est suivie par la palatale approximante /y/, elle devient l’occlusive /b/ à la différence que ce changement a lieu après la chute de cette voyelle au pluriel. La distinction que l’on peut établir entre le morphème zéro de la pluralité évoquée dans l’analyse des consonnes et ce cas présent réside en ce que la tombée de la voyelle implique un changement, ce qui n’a pas été le cas avec le préfixe de classes «le».

(13)

èyu '[le] comportement'
 bì '[les] comportements'
 èyèà '[une] chose'
 bèà '[les] choses'
 èpáará '[une] gifle'
 ipáará '[les] gifles'
 èbòò '[la] fesse'
 ibòò '[les] fesses'
 èkóró '[la] peau'
 ikóró '[les] peaux'
 èβésé '[un] os'
 iβésé '[les] os'

Il y a deux remarques à faire à propos du phonème /e/. D'une part, il forme son pluriel d'une manière générale en /i/ ainsi formulé.

(14) /e/ > /i/

Et d'autre part, ce phonème se comporte de la manière que le préfixe de la classe 7 «le» qui subit une chute lors du passage au pluriel comme nous l'avons illustré dans l'exemple plus haut (cf. ex.4). Puis, lorsque le phonème /e/ tombe au pluriel, cela engendre le changement du phonème /y/ en /b/. De toute évidence, la chute du phonème /e/ est un 'input' pour confirmer la règle du changement de /y/ en /b/ comme dans les deux premiers exemples de (14) ayant le connecteur génitif. Considérons :

(15)

mwánà yà táí '[l]enfant du père' - Enfant du père
 bánà bá táí '[les] enfants du père' - Enfants du père
 éyímbì 'conclave'
 bímbì 'conclaves'
 éyándá 'tombe'
 byándá 'tombes'

Nous pouvons alors former cette règle ainsi que suit.

(16) /y/ > /b/

Enfin la voyelle de classe /i/ s'alterne au pluriel avec la voyelle /a/ avec une seule exception concernant le mot iβó 'un problème' qui forme son pluriel en pó 'les problèmes'. Ce fait est identique au cas développé précédemment concernant la voyelle de classe /e/ qui, une fois éliminée lors du passage au pluriel, entraîne le changement de la consonne qui la suivait. Ainsi cette exception illustre un cas particulier parce qu'on voit pour une première fois le changement d'une sonore vers une sourde.

(17) /β/ > /p/

Les exemples suivants sont conformes à la norme générale qui consiste à changer le phonème /i/ en /a/ au pluriel.

(18)

ipópóró ‘[un] crapaud’
 àpópóró ‘[les] crapauds’
 ibésí ‘[une] cola’
 àbésí ‘[les] colas’
 iḃólá ‘[un] trou’
 àḃólá ‘[les] trous’
 isá ‘[un] champ’
 àsá ‘[les] champs’
 iwélé ‘[la] pleur’
 àwélé ‘[les] pleurs’
 ilòì ‘[le] vin’
 àlòì ‘[les] vins’

Nous aurons donc :

(19) /i/ > /a/

L’on ne peut conclure cette partie vocalique sans un regard rétrospectif sur le changement des voyelles qui se trouvaient dans la structure de préfixe de classe CV. Ces changements vocaliques concernent la voyelle /u/ qui a trois réalisations au pluriel à savoir /i/ et /a/. Dans ce cas précis, au lieu que le changement ait un effet progressif, le changement peut être dicté par la consonne initiale. Ce qui nous amène à penser que l’on trouvera plus de cas de changement de /u/ vers /a/ lorsque la consonne initiale est /b/ alors que le reste peut aller avec d’autres consonnes. Il y aurait toutefois des chances d’avoir des exceptions à cette formulation.

(20)

bù-àngà ‘[une] danse’
 mà-ngà ‘[les] danses’
 mù-ánà ‘[un] enfant’
 bá-nà ‘[les] enfants’
 bù-nù ‘[une] machette’
 mì-nì ‘[les] machettes’
 mù-ndá ‘[une] lampe’
 mì-ndá ‘[les] lampes’
 mù-ngá ‘[une] queue’
 mì-ngá ‘[les] queues’
 mù-mbá ‘[une] tombe’
 mì-mbá ‘[les] tombes’

Nous aurons donc :

(21) /u/ > /i/ ou /a/

2- Alternance et dérivation.

Dans le processus de la création lexicale, il arrive que plusieurs changements de phonèmes se déroulent. Une fois de plus, ces changements concernent les phonèmes consonantiques et vocaliques en conformité avec les postulats développés ci haut en leur gouverne.

(22)

i-ding-à 'aimer'	i-t-á 'voir'
ò-ding-i 'amour'	ò-t-é 'celui qui a vu'
i-lór-ó 'rêver'	i-nyím-à 'refus'
ndóró 'rêve'	nyímà 'égoïste'
ngángá 'guérisseur'	ndzèsi 'jeune'
òngángá 'médecine'	òndzèsi 'jeunesse'
táí 'le père'	nyàmà 'animal'
i-táí 'paternel'	ònyàmà 'animosité'

Comme (23) l'indique, les alternances ne touchent pas le radical de base, toutes les opérations s'opèrent à deux niveaux notamment le préfixe et le suffixe. Au fait, au niveau du préfixe, il y a deux types d'opérations qui se réalisent à savoir : (i) l'alternance vocalique et (ii) la troncation de la voyelle de la marque infinitive. En effet, l'alternance de la voyelle de l'infinitif en /o/ est très fréquente dans le but de créer des noms dérivés qui ont pour sémantique la dénomination des actants, agents, ...

Pour ce qui concerne la troncation des voyelles infinitives, elle se développe comme élucidé précédemment avec l'implication du changement du phonème consonantique immédiatement adjacent à la voyelle. Il est intéressant de signaler que lorsque la voyelle tombe, la résultante est une prénasale.

Par contre, il se trouve que les phonèmes dits non alternants peuvent être affixés par les voyelles /i/ pour créer des noms ayant trait aux relations familiales alors que la voyelle /o/ est utilisée pour former des noms relatifs aux métiers, caractère ou à l'âge.

3- Faits grammaticaux

Les verbes embósi s'accordent en nombre avec leur sujet. La différence entre les préfixes verbaux jouant la fonction des pronoms personnels sujets en embósi peut être bien établie par les alternances vocaliques.

(23)

idzwá lá mbòà 'aller au village'

Ngá í-dzwá mbóà 'je vais au village' - Moi je-aller-Près village
 Nò ò-dzwá mbóà 'tu vas au village' - Toi tu-aller-Près village
 Wà à-dzwá mbóà 'Il/elle va au village' - Lui elle/il-aller-Près village
 Bísí lè-dzwá mbóà 'Nous allons au village' - Nous nous-aller-Près village
 Bíní lè-dzwá mbóà 'Vous allez au village' - Vous vous-aller-Près village
 Bá bá-dzwá mbóà 'Ils/elles vont au village' - Eux elles/ils-aller -Près village

La différence entre le temps présent et le temps passé de l'indicatif peut être expliquée par le biais des alternances vocaliques. A cet effet, il apparaît que cette alternance ne tient en compte que la partie du suffixe du verbe. Les suffixes infinitifs qui sont 'a,ò,é' deviennent 'i, e, ε, ð' au passé.

(24)

a-ngá í-dzw-é mbóà
 Moi je-aller-Passé village
 'J'étais parti au village' (idwzà: aller)

b-wà à-bòm-ì nyama
 Lui il-tuer-Passé animal
 il a tué un gibier' (ibòmà: tuer)

c- bíní lè-bér-ì wà
 Vous vous-taper-Passé lui
 'Vous l'aviez tapé' (ibére: taper)

d- swéngé à-té là póà
 Lune elle-éclore-Passé à hier
 La lune s'était écloé hier' (ité: éclore)

e- bá á-lór-ì ndóró mbé
 Eux ils-rêver-Passé rêve mauvais
 'Ils ont fait un mauvais rêve' (ilóró: rêver)

f-bèà ì-bó
 Nourriture elle-pourrir-Passé
 'La nourriture était pourrie' (ibó: pourrir)

Ces changements vocaliques sont intimement liés au nombre de syllabe que compte le verbe. De ce fait, les suffixes /ɔ/ et /ε/ ne changent pas au passé lorsque le verbe a deux

syllables alors que /a/ change en /e/ ou /i/ selon le nombre de syllables du verbe. Nous pouvons ainsi résumer ces changements :

(24g)

	/a/	/i/ polysyllabique verbe (19b)
		/é/ dissyllabique verbe (19a)
	/ɔ/	/i/ polysyllabique verbe (19e)
		/ɔ/ dissyllabique verbe (19f)
	/ɛ/	/i/ polysyllabique verbe (19c)
		/ɛ/ dissyllabique verbe (19d)

Au sujet de l'accord au sein du groupe nominal ayant un adjectif comme complément, il faut à priori assumer que la position préfixale d'un adjectif est indéterminée à l'initial. C'est l'expression des traits de nombre du nom qui va déterminer le type de voyelle qui va occuper cette position. Ce qui est très important est de se rendre compte que le préfixe adjectival est la copie de la voyelle de la classe nominale du nom auquel l'adjectif est lié. Ainsi lors qu'il s'agit du cas des classes qui perdent leurs marques de classe, on assiste à l'alternance de la première consonne de l'adjectif qui se réalise par une prénasale. Il est également important de noter que le pluriel des adjectifs se fait par reduplication de sa forme du singulier. Pour illustrer notre argumentation, nous pouvons considérer la forme de base de l'adjectif 'bon, bien, joli' qui est «-bwé» parce que le préfixe adjectival n'est pas marqué d'avance ; il porte les marques du nom qu'il modifie. Nous allons élucider cette argumentation en utilisant le gras pour montrer les corrélations qu'il y a entre le nom et l'adjectif qui le modifie. Considérons :

(25)

a- mòrò yà òbwé
 Personne de bien
 '[Une] bonne personne'
 bàrè bá à-bwé-à-bwé
 Personnes de pl-bien-pl-bien
 '[Les] bonnes personnes'

b- mùndà má òbwé
 Lampe de bien
 '[Une] bonne lampe'
 mindà má ì-bwé-ì-bwé
 Lampes de pl-bien-pl-bien
 '[Les] bonnes lampes'

c- dísi lá ibwé
 Œil de bien
 ‘[Le] bon œil’
 mísi má à-bwé-à-bwé
 Yeux de pl-bien-pl-bien
 [Les] bons yeux’

d- lèkàsì lá ibwé
 Feuille de bien
 ‘[Une] bonne feuille’
 kàsì yá mbwé mbwé
 Feuilles de pl-bien-pl-bien
 [Les] bonnes feuilles’

e- ndái yá mbwé
 maison de bien
 ‘[Une] bonne maison’
 àndái má àbwé-àbwé
 Maisons de pl-bien-pl- bien
 ‘[Les] bonnes maisons’

f- èyèà yá èbwé
 Une chose de bien
 [Une] bonne chose’
 bèà bá ibwé-ibwé
 Choses de pl-bien-pl-bien
 ‘[Les] bonnes choses’

g- íḽó lá ibwé
 Affaire de bien
 ‘[Une] bonne affaire’
 pó yá mbwé-mbwé
 Affaires de pl-bien-pl-bien
 ‘[Les] bonnes affaires’

Il apparaît que certains préfixes de classe de génèrent pas de schèmes d’accord avec les autres éléments du groupe auquel ils appartiennent. C’est le cas des préfixes de singulier des classes 2 ; ceci est vraisemblable pour les cas des prénasales et autres phonèmes non alternants. Il ne faut non plus oublier la catégorie des classes qui subissent des pertes de

leurs structures syllabiques de classe au cours du processus de pluralisation. La non production des schèmes d'accord illustrée en (24b) est liée aux règles phonologiques et morphologiques de la langue. En embósi, il n'y a pas des données qui montrent un mot ayant une voyelle initiale /u/. Cette voyelle n'est attestée qu'en position médiane et finale d'un mot. D'où l'impossibilité de la voyelle arrondie de première aperture /u/ de projeter sa copie sur la position préfixale de l'adjectif qu'il domine et c-commande.

En outre, il résulte de (25) que les connecteurs qui lient les noms avec les adjectifs subissent également un changement en ce qui concerne la distribution des traits «Nombre». Il se trouve que les consonnes initiales des connecteurs sont de plus en plus identiques à la première consonne du nom auquel l'adjectif est lié. Exception est cependant faite pour les cas des prénasales, des pluriels à morphème zéro et ceux des pluriels qui occasionnent la perte de la syllabe préfixale de la classe. De toute évidence, aucune alternance entre une sourde avec une autre n'est pas attestée en embósi. Voici alors comment se présentent ces changements des connecteurs du singulier au pluriel.

(26) Singulier		Pluriel
a- y	>	b/m
b- l	>	m/y
c- b	>	m

Le tableau suivant regroupe toutes les alternances phonématiques attestées en embósi.

Alternances au niveau des nominaux	
m-	b-
b-	m-
d-	m-
le-	Ø-
dz-	m-
y-	b-
b-	p-
o-	a-
	i-
e-	i-
	a-
i-	a-
Alternances au niveau des verbaux	
-a	-i (verbes à plus de 2 syllabes)
	-e (verbes à 2 syllabes)

-ɔ	-i (verbes à plus de 2 syllabes)
	-ɔ (verbes à 2 syllabes)
-ε	-i (verbes à plus de 2 syllabes)
	-ε (verbes à plus de 2 syllabes)
Alternances au niveau des connecteurs (génitifs)	
y	b
	m
l	m
	y
b	m

Conclusion

Cette description a permis de rendre compte des différents comportements des phonèmes/morphèmes de la langue embósi sur le plan phonologique, morphologique et grammatical par le biais du système d'alternance. A cet effet, il faut signaler que sont concernés par ce phénomène d'alternance les noms, les verbes et les adjectifs. Cette étude a également démontré que les alternances phonémiques sont attestées avec les consonnes et les voyelles. Par rapport à la forme canonique de la structure morphologique du mot embósi, {Préfixe-Radical-Suffixe}, la langue montre une forte productivité d'alternance au niveau du préfixe et du suffixe. La structure des suffixes est de type {-V}, tandis que celle des préfixes est de type {CV- / V-}. Il a été soutenu dans ce travail que les particules du préfixe de classe sont soumises à deux formes d'alternance qui opèrent en un changement global du préfixe ou en un changement partiel (voyelle ou consonne). Au plan phonétique, l'on doit admettre que les changements des phonèmes se font dans un même registre, celui des sonores. Par ailleurs, il y a une série de phonèmes consonantiques non alternants qui se caractérisent par leurs particularités liées au non changement lors du processus de la pluralisation. Enfin, c'est en général l'expansion du trait «nombre» qui est le noyau d'impulsion pour la production de ces phénomènes d'alternances phonémiques.

Références bibliographiques

Amboulou, Célestin. Description phonologique du Ole : parler mbochi, langue Bantu du Congo'. Mémoire de Maîtrise de linguistique africaine, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3, Institut de linguistique africaine. 1992.

Apondza-Gombe, Roger. Esquisse phonologique de Ndongonyama: une variété dialectale Akwa. Mémoire de Maîtrise, Université Marien Ngouabi, Département de Linguistique et Langues Africaines. 2003.

- Caron, Bernard. «Assertion et préconstruit : topicalisation et focalisation dans les langues africaines », in *Bernard Caron(ed) Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Louvain, Peeters, 2000.pp: 1-42.
- Crétois, R.P.L. *Dictionnaire du sereer-français*, Dakar, CLAD, les langues africaines du Sénégal 48, 1973-1977.
- Faye, Souleymane. Morphologie du Nom sérère. Dakar, CLAD, *Les Langues Nationales du Sénégal n°11*, 1982.
- Faye, Souleymane. Grammaire dialectale de seereer. Nouvelles Éditions Africaines, Dakar (sous presse).
- Faye, Waly Coly, « La classification nominale en sereer singadun », in *Sudlangues 4*. 2005. Pp. 82-105.
- Ganzania, R. Aspects phonologiques et morphologiques du Koyo. Thèse de doctorat. Université de Grenoble, 1972.
- Guthrie Malcolm. *The Classification of Bantu Languages*. London, OUP, 1948.
- Guthrie, Malcolm. *The Bantu Languages of Western Equatorial Africa*. London, OUP, 1953.
- Guthrie, Malcolm. *Collected papers on Bantu Languages*. England, Gregg, International Publisher. 1970.
- Katamba, Francis. «Bantu Nominal Morphology», in Derek and Philippon (eds), *The Bantu Languages*. 2003, pp: 103-120.
- Kouarata, Guy Noël. Contribution à la Description Phonologique du Parler Mbochi de Boundji C25, 'Mémoire de Maîtrise, Université Marien Ngouabi. 2001.
- M'Bouyouou M'Vouo, Samuel Albert. La classification nominale en Bantu. Approche à une nouvelle vision : la déitico-nominale appliquée à l'embósi. Article présenté au Séminaire de sciences de langage, Université Marien Ngouabi, 2005.
- Ndinga Oba, Antoine. Contribution à l'étude du syntagme phonologique et des syntagmes nominaux mboshi. Université Marien Ngouabi, 1973.
- Ndinga Oba, Antoine. Contribution à La description phonologique du embósi. Brazzaville. 1995 (a).
- Ndinga Oba, Antoine. Éléments de phonologie du Ngare. Parler Bantu de la zone C. Congo, Brazzaville. 1995 (b)
- Ndinga Oba, Antoine. Les verbes dans la langue Ngare. Parler Bantu de la zone C. Congo Brazzaville.
- Ndinga Oba, Antoine. Les Classes nominales en Ngare. Langue Bantu de la zone C- Congo, Brazzaville. 1995 (d).
- Ndinga Oba, Antoine. Les Classes nominales en Koyo. Langue Bantu de la zone C- Congo, Brazzaville. 1995 (e).
- Ndongo Ibara, Yvon Pierre. The Phonology of embósi: Tsambitso dialect. Mémoire de Maîtrise, Université Marien Ngouabi, 2000.

- Ndongo Ibara, Yvon Pierre. The Syntax of Embósi. Mémoire de DEA. Université Marien Ngouabi, 2003.
- Ndongo Ibara, Yvon Pierre. «The Syntactic Configuration of Theta- roles in English and Embosi», in *RALL Journal* Vol 7, Ibadan, Nigeria. 2006, pp.82-102.
- Ndongo Ibara Yvon Pierre, «The Syntactic Interpretation of Overt NPs in Embósi», in *SKASE Journal of Theoretical Linguistics* Vol-4 N°2, Prešov University, Prešov, Slovakia. 2007, pp: 62-72.
- Ndongo Ibara, Yvon Pierre. A Comparative Study of Complements in Embosi and English. Thèse de doctorat unique, Université Marien Ngouabi. 2009.
- Obenga, Théophile. *La Cuvette Congolaise : les Hommes et les Structures*. Présence Africaine. 1976.
- Ollassa P.H. *Phonologie du Mbochi*, Université de Bordeaux, mémoire de Maîtrise. Présence Africaine. 1969.
- Pozdianakov, Konstantin et Segerer, Guillaume «Les alternances consonantiques du sereer : entre classification nominale et dérivation », in *Africana Linguistica Vol-XII*, 2006, pp : 137-162.
- Robbins et Larry Robbins, Esquisse Préliminaire de la Phonologie Mbochi, Parler Boundji, Brazzaville SIL-Congo, ms. 1987.
- Sauvageot, Serge, « Notes sur la classification nominale en Baïnouk ». In Colloques Internationaux du CNRS : sciences humaines sur *La classification nominale dans les langues Négro africaines*. Aix en Provence, 1967, pp : 225-236.